

Le Soufflet

N°
101

Journal d'Informations
Municipales de Bondigoux

Octobre à Décembre 2022



Concitoyennes, Concitoyens,

Nous voilà déjà à l'aube de 2023. Les épreuves que chacun de nous subit depuis plusieurs années se succèdent inlassablement. Le désordre géopolitique international n'est guère réjouissant et les conséquences sur notre quotidien sont de plus en plus oppressantes. Comment puis-je faire pour vous souhaiter une excel-lente année 2023, si ce n'est en espérant que des jours meilleurs arriveront rapidement ? Avec mon Conseil Municipal, c'est là le voeu le plus sincère que nous pouvons formuler pour vous toutes et vous tous.

Vous avez déjà été informés, sur le site de la Mairie, sur Facebook et peut-être par envoi postal de la Communauté de Communes, des évolutions concernant le **Tri Sélectif** (poubelle jaune) à partir de ce 1er janvier. La législation a imposé aux Centres de tri de faire évoluer leurs chaînes. De fait, la sélection des produits à recycler a été élargie pour plus de facilité pour l'utilisa-teur. Je rappelle qu'il est capital de respecter les con-signes car plus nous trierons bien, plus la valorisation sera efficace. Cette valorisation des déchets va nous permettre d'obtenir un retour financier de DECOSSET plus important que précédemment. À terme, cela doit faire baisser le coût de cette prestation.

Alerte « travaux d'ampleur » sur nos voiries, et no-tamment dans le centre bourg ! En effet, ENEDIS a engagé une campagne ambitieuse d'**Enfouissement des Réseaux HTA** (20 000 V). Ces travaux ont d'ailleurs déjà commencé sur la rue Marius Caze-neuve ainsi que sur les trois emplacements de postes au sol (chemin du Cimetière, École maternelle et rue de la Croix Blanche). Ils se poursuivront sur la route de Monvalen, la route de Layrac, la route de Pech Auriol ainsi qu'au niveau de la Mairie. L'ensemble durera environ 6 mois... toutes les lignes HTA aériennes qui sillonnent le contour du village étant amenées à disparaître. C'est une excellente chose pour l'esthé-tique de notre village, mais aussi pour prévenir des dommages que pourraient subir ces lignes en cas de vent ou d'orages violents.

Nous avons par ailleurs lancé l'étude du **Cheminement piéton-nier** route de Monvalen (partie centre bourg). Pour rappel, il s'agit du tronçon manquant qui relie le piétonnier déjà existant au centre du village. Mais ce chantier, que nous avons prévu de program-mer pour cette année, sera repoussé à l'an prochain afin d'atténuer la gêne des habitants du secteur, occasion-née par les travaux d'ENEDIS sus-cités.

Quant à la reconstruction de l'aille du **Presbytère**, le montage du marché aux entreprises a pris plus de temps que je ne pensais. De grosses difficultés d'ordre technique ont dû être revues avec l'Architecte et le Bureau des structures. Mais c'est enfin parti ! La diffusion aux entreprises a été publiée le 8 décembre, pour une

ouverture des plis fin janvier. Cela laisse entrevoir une prise de possession des locaux avant la fête du village. C'est en effet le scénario envisagé il y a quelques mois et qui, je l'espère, sera le bon...

Gros dossier ayant dû être étudié très rapidement par le Conseil Municipal ces deux derniers mois : celui du passage au **Zéro Phyto** dès ce 1er janvier pour les ci-metières. Si l'utilisation des produits phytosanitaires était déjà interdite sur le reste du village, une déroga-tion était en effet en place pour ces derniers. Étant ha-bitués à ce que ces dérogations se renouvellent, nom-breux sont les Maires à s'être retrouvés face à cet ulti-matum. Végéta-tion ou désherbage mécanisé ? Quelle solution choisir ? Aucune des deux ne fait vraiment l'unanimité au sein des élus de la Com-munauté de Communes, qui détient la compétence « entretien » de ces cimetières. Néanmoins, la décision a été prise par la Direc-tion de ne pas engager plus de budget pour cette compétence. Il a été estimé une plus-value de 3 800 € / an à la charge de notre commune pour le choix de la végétalisation. Si l'on considère un investis-sement de 25000€ pour la mise en place de celle-ci, cela représente une somme très conséquente, qui a con-duit le Conseil Municipal à préférer le désherbage sous forme mécani-sée. De plus, l'environnement et la struc-ture de notre cimetière ne se prête guère à de l'enherbe-ment généralisé. Nous avons donc décidé d'investir dans une machine adaptée, mais il nous a fallu égale-ment remplacer le tracteur, qui ne convenait plus. C'est un investissement, certes, mais qui sera très vite amor-ti. De plus, ce nouveau matériel pourra également ser-vir sur tout le reste du village, en désherbage des trot-toirs (11 km de linéaire), des places, etc. Cette machine nous permettra de procéder égale-ment à des nettoyages haute pression (eau chaude - eau froide) en totale auto-nomie. Enfin, le système de tonte des parcs passera en mulching, ce qui entraînera un gain de temps énorme par rapport à l'ancien système. Celui-ci nous obligeait en effet à charger les tontes dans la remorque et à faire des voyages réguliers au Pôle technique de Villemur. Sur cette opération de renouvel-lement de matériel, nous nous sommes prémunis pour ces dix prochaines années.

Je voudrais également vous informer qu'un **Défibrillateur** a été installé sur le perron de la Mairie. Quand l'enjeu peut être vital, l'assistance à la personne doit être une priorité absolue ! Cet outil, très intuitif, est donc mis à la disposition de quiconque aurait un besoin réel pour sauver une vie.

Enfin, j'espère que cette année marquera la reprise de notre rencontre de janvier, celle du **Repas des Aînés**. Virus, laisse-nous tranquilles ! Et profitons de ce très bel après-midi durant lequel nous pourrons partager un bon moment de convivialité...

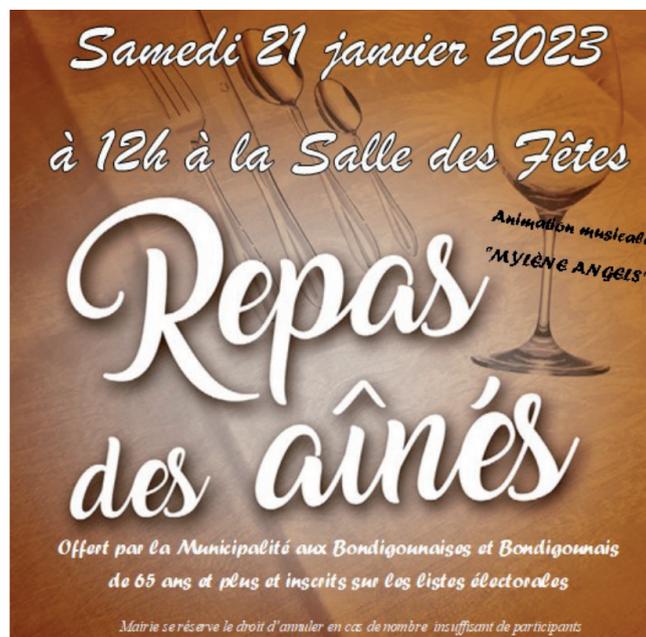


Les missions attribuées aux Collectivités sont nombreuses et variées. Certaines sont programmables, Cette année encore, le nouveau Conseil Municipal en place a voulu pérenniser la distribution du colis de Noël à nos Aînés de 80 ans et plus. C'est ainsi 30 colis gourmands composés de produits locaux qui ont été offerts avec une jolie réalisation des enfants du centre de loisirs de Bondigoux

d'autres non. Les nouvelles réglementations, qui s'enchaînent sans cesse, pèsent de plus en plus sur le quoti-dien de l' élu et de l'adminis-tratif. C'est pourtant avec ar-deur et détermination que nous devons inlassablement faire face. Souvent, il n'existe pas de solution miracle... mais celle qui est finalement retenue doit toujours décou-ler des décisions les plus efficaces !

J'achèverai cet édito en ajoutant un mot sur notre entrée en 2023 : hauts les coeurs pour cette nouvelle année ! C'est à nous tous qu'il revient de lui donner de jolies couleurs...

Le Maire, Didier ROUX



Cette année encore, le nouveau Conseil Municipal en place a voulu pérenniser la distribution du colis de Noël à nos Aînés de 80 ans et plus. C'est ainsi 30 colis gourmands composés de produits locaux qui ont été offerts avec une jolie réalisation des enfants du centre de loisirs de Bondigoux



Le goûter de Noël a pu bénéficier d'une magnifique journée d'hiver, ensoleillée et pas trop froide. Petits et grands ont pu se régaler avec les nombreux gâteaux. Les plus jeunes ont pu profiter d'un atelier créatif et d'une séance de maquillage. Le comité des fêtes remercie les personnes qui sont venue partager ce moment de convivialité et souhaite à tous les habitants du village d'excellentes fêtes de fin d'année. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour de nouveaux événements.





Les Amis des Écoles

Notre association a pour objet d'organiser des événements et diverses ventes. Le but étant de collecter des fonds pour **les reverser aux coopératives scolaires** des écoles de Bondigoux et de Mirepoix sur Tarn.

Cette année le bureau de l'association a été renouvelé :

Mélanie BOYER en est la présidente / Maxime MAYORAL le vice-président
 Jessica LANDAS est trésorière / Yamina HAJAJI la trésorière adjointe
 Sarah TEYSSIER est secrétaire / Aurélie BROUSSE la secrétaire adjointe.

L'association est ouverte à tous les « AMIS » des écoles, sans condition ni distinction. Afin de remplir ces objectifs, tous les membres de l'association mettent en place des événements tout au long de l'année.

Voici le calendrier 2022-2023 (susceptible d'être modifié et sous réserve des protocoles sanitaires) :

ÉVÉNEMENTS	DATES
Vente des Calendriers 2023	Fin d'année 2022 jusqu'à fin janvier 2023
Bourse aux jouets	Dimanche 20 novembre 2022
Participation au Marché de Noël	Jeudi 1 décembre 2022
Déjeuner de Noël des écoliers	Vendredi 16 décembre 2022
Loto	Samedi 11 février 2023
Carnaval	Mars 2023
Concours de belote	Samedi 11 mars 2023
Vide grenier à Layrac	Dimanche 16 avril 2023
Pétanque à Bondigoux	Samedi 13 Mai 2023
Fête des écoles	Samedi 17 juin 2023
Bourse aux jouets	Dimanche 19 novembre 2023

Continuons à faire vivre cette association implantée sur nos **trois communes** grâce à tous les bénévoles. Nous comptons sur vous pour leur réserver un accueil chaleureux en toutes occasions.

Nous sommes motivés ! Nous avons besoin de vous ! Rejoignez-nous !

amisdesecoles@gmail.com / 06.89.89.72.70 / Facebook : Amis des Ecoles
 Ecole Le Soulèdre - Rue du Moulas - 31340 MIREPOIX SUR TARN



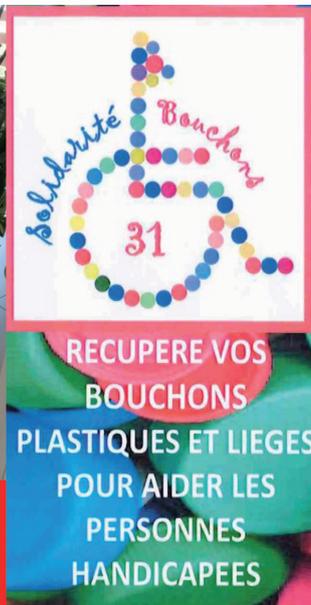
Bienvenue aux nouveaux habitants

La commune est heureuse de vous accueillir et vous invite à vous présenter à la mairie. L'occasion de vous rencontrer, de vous informer et de mettre à jour notre fichier population...

Bonne Année 2023



Bac de collecte de bouchons plastiques et lièges disponible à la mairie .



@mathildemoignard
mathilde.moignard@gmail.com
06 73 70 60 99



ÉVÉNEMENTS PRIVÉS ET MISE EN VALEUR D'ACTIVITÉS

Assurance Santé pour votre Commune

Bondigounais, votre mairie vous ouvre la possibilité de bénéficier d'un tarif privilégié en Complémentaire Santé et gagner en pouvoir d'achat à travers l'offre d'AXA « Assurance santé pour votre commune ».

Quels sont les avantages de ce tarif négocié ?

- Une réduction à vie de 25% pour les seniors à partir de 60 ans
- Une réduction à vie de 25% pour les travailleurs non-salariés, artisans, commerçants, agriculteur, professions libérales...
- Une réduction à vie de 15% pour les salariés.

L'offre est simple et accessible à tous, sans questionnaire médical, ni limite d'âge et vous permet d'avoir une complémentaire santé couvrant les besoins de chacun. Le seul et unique critère est d'être domicilié ou de travailler sur la commune.

Permanence et prise d'informations:

19 janvier 2023 15h00 à 17h00 Salle des fêtes de Bondigoux

Contact pour votre prise de rendez-vous : vos interlocutrices locales

Florence Davailles au 06.80.87.67.44 et Audrey Bigle au 06.66.71.82.11

Notre commune s'est équipée d'un défibrillateur automatisé externe (DAE) installé à la mairie. Il s'agit d'un défibrillateur entièrement automatique et qui peut être transporté .



MAIRIE DE BONDIGOUX : 1, rue Principale 31340 Bondigoux - Tél: 05.61.09.38.16
E.mail: secretariat@bondigoux.fr - Site : www.bondigoux.fr
Ouverture au public : lundi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h
mardi et jeudi de 13h à 17h et mercredi de 8h30 - 12h
En cas d'urgence : Le Maire : 06.62.33.34.64

Le Souhet